



Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

VOUS HABITEZ UNE MAISON : **NOUVEAUX BACS** POUR VOS DÉCHETS

DÈS LE MOIS DE MAI,

dans le cadre de **l'amélioration de la collecte** des déchets et pour faciliter le tri, tous les habitants de votre commune vont recevoir de nouveaux bacs.

A cette occasion, une équipe de trois personnes, mandatée par le SIGIDURS, se présentera à votre domicile :



**à partir du 2 mai et
jusqu'à mi-juillet 2017**
du mardi au samedi de 8h à 20h.



1 ENQUÊTEUR

Il remplira avec vous un questionnaire afin de vous équiper de bacs adaptés à votre foyer et aux nouvelles consignes de tri.



1 LIVREUR

Il mettra à votre disposition deux nouveaux bacs : un pour les ordures ménagères et un pour les emballages et papiers. Votre ancien bac à ordures ménagères, en bon état, pourra être conservé pour la collecte des déchets végétaux.



1 AMBASSADEUR DU TRI

Il vous donnera toutes les informations concernant les nouvelles consignes de tri.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Plus d'infos

www.sigidurs.fr

AGIR ENSEMBLE POUR VOTRE IMMEUBLE

DÈS LE MOIS DE MAI,

dans le cadre de **l'amélioration de la collecte** des déchets et pour faciliter le tri, tous les immeubles de votre commune vont être équipés de nouveaux bacs.

A cette occasion, une équipe mandatée par le SIGIDURS se présentera dans votre immeuble :



à partir du 2 mai et
jusqu'à mi-juillet 2017
du mardi au samedi de 8h à 20h.



2 PERSONNES

se présenteront au gardien ou
au responsable de l'immeuble,

pour vous équiper de bacs adaptés aux nouvelles
consignes de tri et au nombre d'appartements.

Ils fourniront deux types de nouveaux bacs :
un pour les ordures ménagères et un pour les
emballages et papiers.



1 AMBASSADEUR DU TRI se présentera à vous.

Lors de son passage en porte à porte
dans votre immeuble, il vous donnera
toutes les informations concernant
les nouvelles consignes de tri.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.